

Menace terroriste: l'importance de la riposte immédiate

Églises de Villejuif le 19 avril, Thalys il y a trois semaines ; la France découvre les attentats commis par des terroristes équipés d'armes individuelles, destinés à semer la terreur et la désolation dans des lieux publics.

Par la volonté de quelques-uns, ces deux opérations ont certes échoué, et la jeune Aurélie Châtelain en est la seule victime.

Néanmoins, la quantité de munitions retrouvées par les enquêteurs dans les deux affaires indique que le nombre de tués et de blessés graves aurait pu se compter en centaines.

L'actualité internationale récente (Danemark, Tunisie, Kenya) nous démontre que ces actes vont s'inscrire dans la vie quotidienne des Européens.

L'État islamique nous promet de telles actions à longueur de messages. Le type d'individu susceptible de passer à l'acte (djihadistes de retour ou radicalisés entraînés sans quitter notre territoire) s'élève à plusieurs milliers. La novation principale réside dans le recours à l'extrême simplicité : l'action « low-cost », sans matériel complexe, coûteux et potentiellement

susceptible d'attirer l'attention, au moyen de ce qui se trouve désormais en abondance dans n'importe quelle cité : armes de poing et fusils d'assaut.

L'exposition de la France s'inscrit donc dans la durée et il est

crucial de changer structurellement notre façon d'envisager la sécurité dans les lieux publics.

En effet, si la lutte globale contre l'islam radical doit évidemment s'analyser comme un ensemble aux enjeux multiples (renseignement, lutte contre le trafic d'armes...), il faut comprendre que la meilleure prévention du monde n'empêchera pas tous les passages à l'acte et qu'il est donc impérieux de se préparer à y faire face pour tenter d'en limiter les effets.

À Villejuif, Ghlam avait chronométré la distance entre le commissariat et la

première église cible, pour savoir de combien de temps il disposerait ; à Copenhague, El-Husseïn a cessé le feu et quitté les lieux moins de dix secondes après le début de son attaque lorsque les policiers présents dans la salle ont riposté, interrompant son acte dont le bilan se limitera à un mort. Sans opposition, il aurait tranquillement vidé ses différents chargeurs et très probablement tué plusieurs dizaines de personnes.

La vitesse de la riposte est donc un facteur crucial à prendre en compte. Il faut en conséquence envisager les conditions dans lesquelles l'organisation de notre sécurité permette de façon optimale la présence de gens armés dans les lieux publics, afin de pouvoir immédiatement riposter en cas d'attaque.

Cette présence armée doit être particulièrement accrue dans les transports en commun, bondés et accessibles sans contrôle

La première mesure ne coûterait pas un centime, et ce n'est pas trahir un secret que d'écrire ici qu'elle est déjà mise en œuvre de façon empirique par quelques-uns des fonctionnaires à laquelle elle pourrait s'appliquer de façon structurelle : il s'agit de permettre aux personnels légalement habilités à porter une arme à feu en service de porter désormais celle-ci 24 heures/24 et 7 jours sur 7.

L'argument de dangerosité entendu ici et là lors de différends débats est inopérant : le danger résulte des terroristes ouvrant le feu à l'arme de guerre, et non des professionnels dont l'aptitude à porter une arme ne s'évanouit évidemment pas à la minute où ils quittent leur service.

Une telle mesure impliquerait mécaniquement que plusieurs milliers d'hommes et de femmes vaquant à leurs occupations personnelles dans les galeries commerciales, les transports en commun, les restaurants ou cinémas seraient désormais susceptibles d'intervenir instantanément en cas d'attaque telle celles du Bardo ou de Sousse. Pour augmenter encore la chance statistique d'une riposte armée immédiate lors de l'attaque d'un lieu public, il serait administrativement simple d'étendre cette mesure aux réservistes volontaires de la police et de la gendarmerie.

Cette présence armée doit être particulièrement accrue dans les transports en commun, bondés et accessibles sans contrôle. Dans ce contexte, la volonté de priver les 30 000 policiers parisiens de la gratuité des transports à compter de 2016

apparaît absolument ahurissante.

Que nous le voulions ou pas, nous sommes aujourd'hui confrontés à une forme de guerre qui nous est imposée par des individus déterminés qui exécutent nos valeurs, et dont le rapport à la vie et à la mort est bien différent du nôtre.

La France a perdu depuis longtemps la culture des armes. La méconnaissance globale de ces outils par la justice a progressivement conduit à une inhibition dont il est frappant de constater qu'elle touche de nombreux fonctionnaires habilités. Il faudra naturellement que le rythme et les conditions d'entraînement soient revus, mais cette exigence est d'ores et déjà d'une brûlante urgence pour les fonctionnaires en service.

Il est temps de changer notre logiciel d'analyse et de prendre sans état d'âme les mesures nécessaires à assurer de façon optimale la riposte face à des attaques dont la nature nous est connue depuis des mois et dont le rythme va inéluctablement s'amplifier.

La France est par le nombre et la fréquence des attaques déjouées, tentées ou réussies le pays le plus frappé d'Europe. Pragmatisme et adogmatisme doivent présider à une politique de sécurité efficace et pertinente. Il faut désormais nous adapter, résolument et sans subir, et surtout sans attendre un massacre pour en comprendre l'urgence.

"Thibault de Montbrial est avocat au barreau de Paris, président du Centre de réflexion sur la sécurité intérieure, auteur du « Sursaut ou le Chaos », Plon, juin 2015.

Patrice Ribeiro est secrétaire général du syndicat d'officiers de police Synergie-officiers.



THIBAUT DE MONTBRIAL ET PATRICE RIBEIRO

Les auteurs* plaident pour que les personnels légalement habilités à porter une arme à feu en service puissent la porter désormais 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.